Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260223-D2026_02_23_07-DE

COMMUNE
DE CALLAC
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 23 février 2026

Convocation du :	*17 février 2026*
Date d'affichage :	*17 février 2026*
Nombre de conseillers en exercice :	18
Présents :	15
Votants :	18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/02/23/07 **(nomenclature 7.10)**

Étaient présents :
Jean-Yves ROLLAND, Joseph LINTANF, Pascale LE TERTRE, Francis LE LAY, Suzanne LE DÛ, Danièle LE GAC, Michel LE CALVEZ, Patrick LE GUILLOU, Sébastien LACHATER, Christelle LE BON, Patrick MORCET, Laure-Line INDERBITZIN, Lise BOUILLOT, Alain PREVEL et Jean-Pierre TREMEL, formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme Stéphanie LE CUN à Mme LE GAC
Mme Véronique LE GRUIEC à Mme LE BON
Mme Martine TISON à Mme BOUILLOT

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Mme LE TERTRE.

Objet : Finances - Commune : Évolution de la dette

M. Le Maire rappelle qu'un emprunt de 1,6 million d'euros (basé sur le taux du Livret A), a été souscrit auprès de la Banque des Territoires en 2025 pour assurer le financement de la rénovation/construction du complexe sportif Francis Boscher.

BUDGET COMMUNAL

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2026	164 634.88 €	25 701.90 €	138 932.98 €	0.00 €	0.00 €	1 166 572.28 €
2027	215 728.72 €	46 804.12 €	168 924.60 €	0.00 €	0.00 €	2 627 639.30 €
2028	214 559.67 €	50 707.86 €	163 851.81 €	0.00 €	0.00 €	2 458 714.70 €
2029	201 945.93 €	47 213.43 €	154 732.50 €	0.00 €	0.00 €	2 294 862.89 €
2030	184 716.93 €	44 115.33 €	140 601.60 €	0.00 €	0.00 €	2 140 130.39 €
2031	184 606.93 €	41 507.08 €	143 099.85 €	0.00 €	0.00 €	1 999 528.79 €
2032	184 497.00 €	38 840.36 €	145 656.64 €	0.00 €	0.00 €	1 856 428.94 €
2033	166 286.16 €	36 113.61 €	130 172.55 €	0.00 €	0.00 €	1 710 772.30 €
2034	166 176.01 €	33 515.28 €	132 660.73 €	0.00 €	0.00 €	1 580 599.75 €
2035	157 522.72 €	30 855.72 €	126 667.00 €	0.00 €	0.00 €	1 447 939.02 €

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260223-D2026_02_23_07-DE

Le tableau ci-dessus est basé sur le taux d'emprunt au premier déblocage, à savoir 2,1% (Taux Livret A + 0,40%). Pour info, le taux du Livret A a baissé au 1er février 2026, passant de 1,7% à 1,5%.

Après échanges, le Conseil Municipal **prend note** de cet état d'évolution de la dette tel que présenté ci-dessus.

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire,
Jean-Yves ROLLAND

MAIRIE DE CALLAC (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance,
Pascale LE TERTRE